



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 30 NOV. 2020

**Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2998 du 19 octobre 2020 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant le trafic routier dans la « Nordstad », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics**

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n°2998 du 19 octobre 2020 de l'honorable Député Monsieur André Bauler concernant le trafic routier dans la « Nordstad »

Lors d'une entrevue des communes d'Ettelbruck et de Feulen en ma présence en 2018, il avait été convenu que l'Administration des ponts et chaussées (APC) fasse une étude de trafic pour l'ensemble de la région.

Cette étude, s'étalant sur le réseau étatique sur le territoire des communes de Feulen, Colmar-Berg, Schieren et Ettelbruck, a été engagée en 2019. Il est à noter que pour une telle étude de trafic régionale, un simple comptage n'est pas suffisant mais le modèle de calcul doit être calibré et des scénarios de simulation sont à élaborer en termes d'infrastructures de transports et de concepts d'exploitation des transports publics et de développement urbain et national.

En outre, un comptage local avait déjà été réalisé en 2018 pour le noyau de la Ville de Diekirch, dans le cadre de l'étude « Autoarmt, autofrät Dikrich ».

Il ressort de ces deux études que certaines routes sont fortement sollicitées (le trafic sur certains axes atteint aujourd'hui presque 30 000 passages par jour) et que la région dite « Nordstad » souffre d'un problème de hiérarchisation du réseau de mobilité. Afin de trouver des solutions adéquates pour répondre à cette problématique, il sera nécessaire de lancer une étude régionale, multimodale à long terme et cohérente avec le plan national de mobilité PNM, élaboré et adapté à la demande projetée pour l'horizon 2035.

Quant au réseau vicinal sous compétence des communes, l'APC ne dispose pas de comptages sur cette partie du réseau routier.

Actuellement le grand chantier à l'entrée de la Gare d'Ettelbruck est en pleine évolution. Les travaux se rapportant au réseau routier vont cependant se terminer en printemps 2021. Il en est de même pour le chantier de construction du pont Patton. À partir de ce moment, les flux de circulation dans le quartier de la gare reprendront leur rythme normal comme avant le chantier. En effet, le chantier de mise en souterrain de la route nationale N7 se concentrera dès lors sur les terrains devant la gare ferroviaire et ne perturbera plus le trafic routier. Avec l'achèvement en 2020 des autres chantiers routiers dans les communes limitrophes, comme par exemple la priorisation du bus sur la N7 entre Erpeldange et Diekirch, la problématique évoquée appartiendra finalement au passé.

Traditionnellement, mes services entretiennent de bonnes relations avec toutes les communes et sont ouverts aux propositions des édiles communaux pour trouver ensemble les meilleures solutions possibles aux divers problèmes pouvant se poser en relation avec la circulation routière. Or, jusqu'à ce jour, aucune des communes en question n'a formulé des doléances au sujet de la problématique décrite par l'honorable député.

En ce qui concerne le volet de la pollution atmosphérique sur le territoire de la Nordstad, il ne faut pas perdre de vue les différents objectifs du Gouvernement visant la réduction de celle-ci à travers tout le pays. Dans le contexte du programme national de la qualité de l'air, l'Administration de l'environnement (AEV) a organisé une large campagne de mesurage de la qualité de l'air ambiant en

collaboration avec les communes participantes au cours des années 2018, 2019 et 2020. Des emplacements de mesure sont notamment placés sur le territoire de la Nordstad. Un dépassement de la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote (NO₂) n'a pas été observé.